La mairie de Gardanne change ses numéros de téléphone. Pour le standard : 04 42 51 79 00

énergies

Soirée des vœux, page 3

Bimensuel n° 68 - du 1 au 15 février 1997 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

AGENDA

FÉVRIER 1997

S	1	inauguration place Vitrac et campanile Mairie
D	2	Foot : Biver/Manosque
L	3	Soirée Carmen Amaya
M	4	
M	5	Expo photos Dieuzaide à la Médiathèque
J	6	Soirée Flamenco
V	7	Course sur route La Boucle Gardannaise
S	8	
D	9	Rugby : Gardanne/St-Quentin
L	10	
M	11	Salon des peintres Gardannais
M	12	
J	13	Permanence Restos du cœur
V	14	Foire de la St-Valentin
S	15	
D	16	Foot : ASG/St-Loup

Febrero, mois du flamenco

Votre santé dans un carnet, page 6

Distribué à la fin de l'année dernière aux 45 millions d'assurés sociaux, le nouveau carnet de santé suscite beaucoup de questions : améliorera-t-il la qualité des soins ? Est-il concu pour réduire les dépenses de santé ? Evitera-t-il les indiscrétions ?

La Ruche, atelier protégé, page 8

C'est une entreprise particulière qui s'est installée à Bompertuis. La Ruche fabrique des articles de papeterie et emploie 29 salariés, dont 18 handicapés. Ses principaux clients sont des organismes publics.

Prévention de la délinquance, premier bilan, page 5

Le CCPD commence à produire des résultats. Un animateur de prévention et un éducateur sont sur le terrain, et un rapport sur la toxicomanie à Gardanne sera bientôt disponible. La situation n'est pas dramatique, mais il faut agir.

Biver-Sports
139 ans de fidélité

On pourrait parler de mariage, mais leur épouse ne serait pas d'accord. René Vespini, Albert Curet et Bertin Brun ne comptent plus le temps qu'ils ont passé et qu'ils passent encore au sein du Biver-Sports. C'est vital pour eux.

ON PEUT PENSER QUE C'EST UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE, mais les trois vous diront tout simplement : « *C'est par amour de la cité.* » Jugez-en plutôt! René, Albert et Bertin n'ont jamais joué au football. C'est assez insolite lorqu'on connaît leur dévouement pour le club ! Ecoutons René: «*Mon frère Fosco, jouait au B.S. et c'est en le suivant que j'ai commencé à aimer le club. J'avais 16 ans. Par la suite, j'ai dirigé une équipe cadets en 1970 et je les ai suivi jusqu'en juniors. J'ai toujours écrit des articles relatant les matches dans la presse locale, et aujourd'hui, Le Provençal et La Marseillaise sont encore demandeurs.*»René, employé des Houillères de Provence, était chargé de la paye des mineurs et par conséquent en contact avec presque tous les habitants de la cité minière. «*C'était la belle époque, je parvenais lors de la distribution des salaires à faire de nombreux adhérents. C'est comme cela que dans les années 60, le club était riche de plus de 400 licenciés.*» Quand à Albert, il avait 25 ans lorqu'il dirigea les juniors en1953. En cette période, les dirigeants étaient aussi les entraîneurs et les épouses participaient au lavage des maillots, à la préparation des boissons chaudes et souvent des «grandes bouffes familiales» qui existent encore au club. «*C'est une vie de famille particulière et nos épouses ont du mérite, mais le B.S. c'est aussi notre famille. Lors des lotos qu'organisait le club, on arrivait à être plus de cent au siège, et il n'était pas aussi grand qu'aujourd'hui.*» Le rôle de Bertin se situe du côté troisième mi-temps : le comité des fêtes. C'est l'image joviale du B.S. « *J'ai quand même été sur le terrain avec une équipe cadets puis des juniors, mais très vite , le club a eu besoin que quelqu'un prenne en main l'organisation des manifestations autres que sportives : lotos, fête votive, calendriers, etc. Depuis, j'y suis ...* »

Sylvia Hernandez

La pharmacie minière à Biver : plus grande et mieux adaptée aux besoins. Un centre médico-social est en projet sur la route blanche pour compléter le dispositif.

Record à battre

René Vespini est né en 1924 et rentre au Biver-Sports en 1940, il est nommé président en mai 1959 et le restera jusqu'en 1966 pour devenir secrétaire du club par la suite. Albert Curet né en 1928 adhère au club en 1953. C'est en décembre 1968 qu'il devient président, il le restera jusqu'en 1986. Michel Amore lui succède depuis. Bertin Brun est le plus jeune des trois puisque né en 1931. Sympathisant du club pendant de nombreuses années, c'est en 1959 qu'il décide d'y adhérer. En 1970, il prend en charge en tant que président le tout nouveau comité des fêtes qui s'est créé au sein du BS. Depuis il n'a pas arrêté. A eux trois, ils totalisent 139 années de fidélité au club. La relève semble déjà assurée car certains jeunes dirigeants ont plus de 14 ans d'ancienneté. Le record est tout de même à battre, d'autant que nos 3 amis sont toujours membres actifs.

La pharmacie minière à Biver : plus grande et mieux adaptée aux besoins. Un centre médico-social est en projet sur la route blanche pour compléter le dispositif.

LA FOIRE DE LA SAINT VALENTIN s'installera à Gardanne le vendredi 14 février 1997 et s'étalera de la gare à l'avenue Léo Lagrange.Les visiteurs pourront découvrir comme chaque année de nombreux stands allant des vêtements aux produits régionaux, sans oublier le linge de maison, la vaisselle, les meubles ou encore l'outillage pour les bricoleurs. La circulation et le stationnement seront réglementés de 6 heures à 20 heures. Le marché alimentaire sera transféré exceptionnellement sur le boulevard De Gaulle qui sera interdit à la circulation et au stationnement, tout comme l'avenue Léo-Lagrange. Le stationnement le long des cours de la République, Forbin et Carnot et du boulevard Bontemps sera interdit.

LE REPAS DU TROISIÈME AGE s'est déroulé à la mi-janvier à la Maison du Peuple. Ce fut l'occasion pour les élus et le personnel administratif du CCAS de souhaiter la bonne année à plus de 450 personnes âgées venus savourer l'excellent repas préparé par le service restauration de la ville. Le maire qui présidait la table d'honneur fut ravi de constater la bonne humeur et l'ambiance chaleureuse de l'assistance. Le repas n'était pas terminer que la "Macarena" entraînait déjà nos aînés dans le monde de la danse.

ROSE VIDAL NÉE LE 24 DÉCEMBRE 1896, venait de fêter ses cent ans en compagnie de sa famille, d'amis et de responsables municipaux lorsque deux jours après elle décédait. Native d'Espagne (province de Barcelone), elle avait émigré en France en 1918. Sa dernière adresse sur Gardanne fut celle de sa fille, Marie Maugendre, à la cité Veline.

Notre-Dame

Le samedi, c'est permis

Depuis quelques mois, le CLES et les 3 AS animent les logis de Notre-Dame, tous les samedis après-midi. Activités sportives et culturelles jouent la complémentarité.

« LE FONCTIONNEMENT RIGIDE DES CLUBS EXCLUT DES JEUNES. C'est pour ça qu'il faut les trouver dans les quartiers. » Animateur au CLES, Bruno Cremonesi est bien placé pour connaître les limites des associations sportives. Avec 3 AS (Association, animation, accompagnement scolaire), le CLES s'est donc décentralisé depuis plusieurs mois et propose chaque samedi après-midi des activités sportives pour les 4-15 ans. *« La plupart de nos 15 animateurs habitent dans le quartier, c'est important parce qu'ils sont reconnus par les enfants. »* 3 AS propose plutôt des activités manuelles et culturelles (théâtre, peinture, lecture, écriture...). *« Au fil du temps, explique Mustapha Mazzouzi, on a pu établir le contact avec les parents. Au début, les enfants venaient seuls, maintenant il y a des mamans qui passent tout l'après-midi avec nous. »* En fait, l'objectif de ces deux associations est moins d'animer le quartier que de l'ouvrir à l'extérieur. *«On veut servir de relais entre les enfants et les structures de la ville, comme le cinéma, la médiathèque ou les clubs»*, reconnaît Bruno Cremonesi. Et, surprise, le samedi après-midi des enfants d'autres quartiers viennent à Notre-Dame. *« On en voit de la vieille ville, de Veline, quelques uns de Biver aussi, précise Nordine. Ils viennent là où il se passe quelque chose. »* Avec la mise à disposition par la Ville des anciens locaux du service communication, dans le courant de février, les associations du quartier vont pouvoir enfin se stabiliser. *«Les enfants ont besoin de repères, or on n'arrête pas d'aller d'un endroit à l'autre»*, conclut Mustapha. Accessoirement, le CLES et 3 AS pourront stocker leur matériel. Pour l'instant, ballons, pinceaux, feuilles et raquettes sont rangés dans les chambres des animateurs...

B.C.

Les élèves gardannais ont été nombreux à visiter l'exposition à laquelle ils ont participée.

Photos : E. Petit

Vingt ans

Le réseau Mars 1977, mars 1997, 20 ans.
20 ans que les Gardannais ont choisi de me porter à la tête de la municipalité.
En 20 ans, notre ville s'est transformée, c'est aujourd'hui une ville qui compte dans notre département. Rappelons-nous, en 1977 il n'y avait ni service social (C.C.A.S.), ni service culturel, pas de bibliothèque ni COSEC du Pesquier, ni foyer du 3ème Age, ni cinéma.
Au fil des années, notre ville s'est enrichie, se dotant de services performants, d'équipements modernes.
Certains ont nécessité la mobilisation de la population, comme pour le COSEC, pour le centre de santé municipal (le seul à ouvrir en France sous le septennat de Giscard d'Estaing) ou pour le lycée Marie-Madeleine Fourcade. Ces équipements, que l'on nous contestait, font aujourd'hui partie de notre patrimoine, ils jouent un rôle important dans notre ville.
C'est une des richesses de Gardanne d'avoir su se rassembler pour agir, pour créer, pour défendre et développer ses atouts.
Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette action au cours de ces vingt dernières années : élus, militants associatifs, personnel communal, partenaires économiques.
Ensemble, nous continuerons à oeuvrer pour notre ville.

Votre Député-Maire
Roger Meï

DES OLIVIERS DANS LA VIEILLE VILLE, C'EST POUR BIENTÔT. L'aménagement du centre ancien de Gardanne entre en effet dans une nouvelle phase : un garage de la rue Kruger va être démoli au profit d'une placette, l'impasse Pasteur va être réaménagée pour accueillir des places de parking et des garages privés, le terrain des Pénitents (le côté ouest du talus qui monte vers le clocher) va être planté notamment d'oliviers, et enfin la place Gambetta va être restructurée, avec la construction d'un abri en dur pour les conteneurs verre, carton et poubelle. Le projet, présenté aux habitants par les élus et l'architecte Gérard Tamburini a engendré de nombreuses interrogations : la vieille ville est saturée de voitures, ce qui gêne les riverains. Des infiltrations d'eau ont lieu dans les caves et les rez-de-chaussée (le service des réseaux pluviaux a prévu de tester l'installation existante). Les conteneurs poubelles doivent être bloqués pour éviter d'être déplacés. Les travaux dureront onze mois à partir de mars prochain, en commençant par le bas (place Gambetta).

PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES ont assisté le 10 janvier à la traditionnelle cérémonie des vœux. Pour la première fois en tant que Député-maire, Roger Meï s'est adressé aux dirigeants des associations locales, aux personnalités de la ville et aux nombreux invités venus de l'extérieur. Dans son allocution, il a présenté les projets pour l'année 1997, notamment sur la défense de la mine et des petites et moyennes entreprises, les actions pour l'emploi, la restructuration des écoles du centre, le combat contre la misère et l'exclusion, l'aide à la jeunesse... Un peu après vingt heures, un délicieux buffet confectionné par le service restauration de la ville était ouvert aux invités. C'est dans une ambiance musicale et détendue que les convives ont terminé la réception, avant de quitter la salle de la Maison du Peuple les bras chargés du cadeau de la nouvelle année : 3 bouteilles de la production vinicole du lycée agricole de Valabre.

Secours

Un plan d'urgence en cas de catastrophe

Les inondations du mois d'août en ont démontré la nécessité. La municipalité et les sapeurs pompiers ont élaboré un plan d'urgence permettant la prie en charge de sinistrés à Gardanne en cas d'événement exceptionnel.

« *LES PLUIES TORRENTIELLES DU 28 AOÛT DERNIER* et *les dégâts qu'elles ont occasionnés dans le centre ville notamment, nous ont conduit à affiner notre organisation pour pouvoir faire face à toute situation exceptionnelle.* » Michel Galle, le secrétaire général de la Mairie, est l'homme qui en cas de catastrophe aura la responsabilité de déclencher la procédure de plan d'urgence mise au point avec le corps des sapeurs pompiers de la ville.

Si de véritables inondations s'abattaient sur une partie de la commune, si les intempéries bloquaient un cortège d'automobilistes sur le territoire de Gardanne… quel serait le temps de réactivité des services municipaux pour la prise en charge des sinistrés? «*En amont, les sapeurs pompiers ont en charge tout ce qui touche à la sécurité des personnes. Mais encore faut-il porter assistance aux victimes dans des délais courts*», précise Michel Galle.

600 personnes prises en charge

Et cette assistance doit revêtir bien des aspects. L'hébergement des personnes, la nécessité de les restaurer, de leur promettre d'entrer en contact avec leur famille, de leur apporter une aide sociale si nécessaire, etc. Autant de besoins couverts par les compétences des divers services municipaux qu'il faut pouvoir coordonner, sous la responsabilité du Maire et des élus.

Dans le pire des cas, plus de 600 personnes pourraient être prises en charge en quelques heures. Une capacité énorme en matière de sécurité civile, qui explique que le plan ait été dimensionné pour accueillir 50 personnes au gymnase de Fontvenelle. « *Si le besoin s'en faisait sentir, nous pourrions sans difficulté étendre le dispositif à d'autres équipements pour élargir notre capacité d'accueil* » souligne le secrétaire général.

P.M

Plus de cent morceaux au répertoire qui va de Duke Ellington aux standards de la variété.

Photos : E. Petit

Trois questions à… Gérard Fourty*

Par qui seront gérées les situations d'exception?
Une cellule de crise a été créée. Placée sous la responsabilité du Maire et des élus, elle regroupe les responsables des services municipaux susceptibles d'intervenir pour l'hébergement, la restauration, la prise en charge sociale et l'organisation logistique. Le rôle des sapeurs pompiers, au delà de leur mission de sécurité civile, est d'alerter les autorités municipales pour déclencher la mise en œuvre de ce plan.

Que se passe-t-il ensuite ?
Chacun connaît son rôle et sa mission. Le secrétaire général ordonne la mise en œuvre des moyens auprès des chefs de service qui alertent les personnels compétents. Au total, une trentaine de fonctionnaires seraient mobilisés.

Les moyens disponibles sont-ils suffisants?
A priori oui. Mais si tel ne devait pas être le cas, il est prévu un système de réquisitions en accord avec les entreprises pouvant fournir du matériel adapté à chaque situation.

* *lieutenant chef du corps des sapeurs pompiers*

ESPOIR 2001 est une nouvelle association gardannaise, qui vient enrichir le nombre de celles qui s'occupent des personnes en difficulté. Espoir 2001 a pour objectif l'aide aux allocataires du RMI : secrétariat, photocopieuse, documentation, téléphone, aide à la recherche d'emploi... Elle viendra en complément des structures existantes (CCAS, CLI, DISS). Il lui reste à trouver un local. A noter que son président est Guy Girault, lui même allocataire du RMI.

LES RESTOS DU CŒUR, toujours logés au hangar du parking Mistral, ont réouverts leurs portes depuis le 19 décembre. « *Nous avons démarré avec de nombreuses demandes. Comme chaque année, beaucoup de familles sont en difficultés,* » souligne Micheline Canty la présidente de l'association. Les chiffres parlent d'eux-même ; ils correspondent déjà en début de distribution locale à un total de 535 personnes aidées (soit 157 familles environ, dont une vingtaine sont, selon les critères d'attribution, bien dessous du seuil d'acceptation des dossiers), avec une recrudescence chez les jeunes et les personnes âgées. Cette année, pas moins de trente bénévoles sont au service de l'association gardannaise. La distribution se fait tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h et c'est le mercredi matin que l'équipe prépare les denrées de la distribution. La distribution se poursuivra jusqu'à la fin mars et si le stock de nourriture le permet, jusqu'à la mi-avril.

CCPD

Agir pendant qu'il est temps

Un an après sa constitution, le Comité communal pour la prévention de la délinquance a fait un premier bilan avec tous ses partenaires.

GARDANNE N'EST PAS PLUS TOUCHÉE PAR LA TOXICOMANIE que des villes de même importance. Pas plus, mais pas moins. On compterait dans notre commune de 1 à 1,5 cas de toxicomanie pour mille habitants. Soit de vingt à trente personnes accros aux drogues dures, comme l'héroïne. C'est une des données recueillies par l'AMPT (Association méditerranéenne de prévention des toxicomanies) au terme d'une enquête menée sur la ville depuis quatre mois. Un rapport complet sera disponible très prochainement. Mais M. Tanche a déjà levé le coin du voile à l'occasion de l'assemblée plénière du CCPD. *«Ce qui manque à Gardanne, c'est une structure de soins spécialisés, et une meilleure formation des personnes sur le terrain. En revanche, il y a ici trois atouts : le lien social est très fort, les médecins généralistes sont bien impliqués et l'on ne sent pas de tension particulière dans la population»*. L'Observatoire social départemental mène également une enquête qui aboutira à la constitution d'un tableau de bord : situation de l'emploi, niveau de vie, logement, éducation... de nombreux critères seront disponibles et réactualisés afin d'avoir une photographie la plus précise possible de la situation gardannaise. L'ADDAP a mis sur le terrain un éducateur à mi-temps (qui passera à temps plein en juin prochain) pour nouer des contacts avec les jeunes, dans les quartiers. Même chose pour l'OMJ, qui a recruté l'été dernier un éducateur de prévention (voir ci-dessous) et a décentralisé l'accueil du Point Infos Jeune à la Médiathèque le samedi. Enfin, l'APERS tient une permanence d'aide aux victimes le quatrième samedi matin du mois, et a rencontré en un an 33 personnes impliquées dans un délit et 19 victimes. *«On a pu transformer des peines légères en heures de réparation sur la commune, a précisé M. Panattoni. C'est une procédure intéressante, bien adaptée à la petite délinquance»*.

Pour sa deuxième année, le CCPD a prévu des formations pour les bénévoles d'associations de quartier, un travail d'information sur le rôle de la police municipale, montera des projets avec l'OMJ pour les vacances d'été, et surtout mènera des actions de prévention en fonction des résultats des deux enquêtes, dont nous reparlerons très bientôt.

B.C.

Des centaines de jouets collectés par le Secours Populaire seront distribués le 23 décembre aux enfants défavorisés.

Photos : E. Petit

LE PLAN VIGIPIRATE A ÉTÉ PLEINEMENT RÉACTIVÉ après l'attentat du 3 décembre dernier à Paris. Mis en place en septembre 1995 et «allégé» il y a un an, ce dispositif du ministère de l'Intérieur a pour objectif de protéger les points sensibles contre des actes de terrorisme : abords des écoles, grandes surfaces, installations industrielles... D'où l'installation, par la Municipalité, de barrières métalliques pour empêcher le stationnement près des écoles et crèches et éviter le risque d'une voiture piégée. Les policiers municipaux ont d'ailleurs pour consigne de repérer tout comportement suspect et tout paquet douteux. L'intérieur des écoles, collèges et lycées est sous la responsabilité des chefs d'établissement, à qui l'Education nationale demande de limiter au maximum les déplacements d'enfants (sorties en car, par exemple). Pour la mairie comme pour les écoles, il existe cependant des marges de manœuvre. A Gardanne, si les déplacements d'élèves ont chuté depuis décembre, de nombreuses manifestations ont été maintenues, drainant à chaque fois plusieurs centaines de personnes : fête du livre, lotos, vœux aux associations... De la vigilance à la psychose, il y a une marge.

*Trois questions à... Joe Ponsot**

Quel rôle jouez-vous dans le cadre du CCPD ?
Je suis chargé de monter des projets avec des jeunes en difficulté. Mais plutôt que de suivre des jeunes individuellement, je suis des groupes. Par exemple, fin décembre on a organisé un tournoi de foot pour les 8-14 ans, et des jeunes se sont impliqués dans l'organisation. Plus tard, ces derniers ont disputé un match avec l'équipe des policiers municipaux.

Que constatez-vous sur le terrain ?
On a beaucoup parlé ces derniers temps de sept ou huit jeunes qui posaient problème. Sur 2500, ce n'est pas beaucoup. En revanche, ce qui est nouveau, de plus en plus de groupes se forment le soir, dehors, pour écouter de la musique et boire. On est en hiver, il fait froid. Qu'est-ce que ces comportements veulent dire ?

La délinquance touche-t-elle maintenant les enfants, les 8-14 ans ?
Oui. Mais ils cherchent plus à s'affirmer qu'à nuire à l'autre. Le problème, c'est que les grands jouent un rôle important d'exemple, et qu'ils valorisent plus la violence et les rapports de force que le dialogue. Le poids des familles où le père est absent compte beaucoup.

* Joe Ponsot est animateur de prévention, et a coordonné en 1994 le recueil de textes de jeunes «L'écrit de l'été».

Sécurité sociale

Votre santé dans un carnet

C'est, après le RDS, le deuxième élément visible de la réforme de la Sécurité sociale. L'envoi aux d'assurés sociaux d'un carnet de santé facilitera-t-il le suivi médical ou rationnera-t-il les soins ? Sera-t-il vraiment confidentiel ?

Des espaces entretenus où il fait bon se promener.

(photo d'en bas)

Les responsables de la SEMAG devant le parc d'activité de Bompertuis.

D'ENTRÉE, ÇA A MAL COMMENCÉ. SUR LES 45 MILLIONS DE CARNETS DE SANTÉ envoyés aux assurés sociaux, une partie non négligeable n'est pas arrivée à destination. Ensuite, l'expérience prouve que ceux qui l'ont reçu n'en ont pas toujours compris l'utilité. *« L'information est très mal passée, confirme Catherine Roncin, médecin généraliste. Parmi les patients que j'ai reçus depuis quelques semaines, beaucoup ne savent pas à quoi il sert. C'est à nous de leur demander de le présenter. »* Conçu, officiellement, pour devenir notre «aide-mémoire» et un «trait d'union entre le patient et les médecins», beaucoup l'accusent d'exister uniquement pour faire des économies en surveillant de près les dépenses de santé. Côté assurance maladie, bien entendu, on se défend de ne penser que gros sous. Selon Jeanine Gérard, responsable du centre CPCAM de Gardanne, deux raisons principales ont motivé la création de ce carnet : *« d'abord, pour que les gens soient mieux soignés. Y figureront les vaccins, les examens de laboratoire, les radios, les allergies, les médicaments prescrits... Si le patient change de médecin, les risques d'incompatibilité de traitement seront réduits. Ensuite, il est vrai que le carnet permettra de ne pas faire plusieurs fois le même examen, et ça contribuera à maîtriser les dépenses de santé. »* Les médecins, eux, devraient enfin savoir précisément quels traitements leur patient prend déjà. *« Sauf si le carnet n'est pas rempli comme il le devrait, remarque Catherine Roncin. Parmi mes patients, certains venaient de voir un spécialiste, or rien ne figurait. »*

Normalement, le carnet de santé devrait être présenté lors d'une hospitalisation. *« J'en ai vu quelques uns, nuance le professeur Turcat, chirurgien à l'hôpital d'Aix. Mais en consultation seulement. En fait, c'est surtout intéressant pour les anesthésistes, qui ont besoin de certains renseignements difficiles à rechercher. Si le carnet est une bonne chose sur le principe, en pratique, il représente une charge supplémentaire pour nous. Ce sera au détriment de ce que l'on fait déjà. »* Limitera-t-il au

Et bientôt la carte à puce...

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Le carnet de santé vient à peine d'être distribué que déjà on parle de le remplacer (d'ici à trois ans) par une carte à puce. A partir de cet été, les assurés sociaux verront disparaître progressivement la carte violette de la Sécu. Ils recevront à la place une carte à puce (baptisée Vitale 1) qu'ils présenteront chez le médecin et chez le pharmacien. Terminés les formulaires marron de remboursement à renvoyer à la Sécu. L'ordonnance, en revanche, subsiste sur papier et le paiement de la consultation ne change pas. A partir de 1999, chaque assuré et ayant-droit de plus de 16 ans recevra une carte individuelle (Sésame 2) qui remplacera non seulement la carte sécu, mais aussi le carnet de santé. Pour la consulter, les médecins devront être informatisés. Ils auront eux aussi une carte qui leur permettra d'accéder aux informations de leur patient. En cas d'hospitalisation, par exemple, l'administration n'aura accès qu'à l'identité et au numéro sécu, le chirurgien pourra lire les antécédents médicaux. En revanche, mystère sur la façon dont le propriétaire de la carte pourra vérifier ce qu'elle contient. En s'équipant en informatique, peut-être ?

moins les actes superflus, comme les radios ? *« C'est simple. Soit un patient a déjà une radio quand il vient à l'hôpital, et dans ce cas on n'en refait pas. Soit il n'en a pas (s'il vient de se fracturer le bras, par exemple), et c'est l'hôpital qui fait la radio et qui la garde, comme le prévoient les textes. Si le patient veut la conserver, il doit la refaire. Le carnet n'y changera pas grand chose. »*

Attention aux indiscrétions

Autre grande question : la confidentialité. Jusqu'à présent, elle était assurée puisque les médecins sont tenus au secret professionnel. Qu'en est-il désormais si un carnet comporte, écrit noir sur blanc, que madame X a subi une IVG, ou que monsieur Y est séropositif ? A priori, tout est prévu : sur le carnet, ne figurent que le prénom de l'assuré et son numéro de sécurité sociale. Aucune mention médicale ne peut y être portée sans l'accord du patient. Enfin, seuls les médecins prescripteurs y ont accès (généralistes, spécialistes et dans les hôpitaux). Un médecin du travail, un médecin des assurances ou un employeur n'a aucun droit de regard sur votre carnet. La loi prévoit même de sévères sanctions : un an de prison et 100 000 F d'amende. Ça, c'est pour le principe. Imaginons maintenant qu'un demandeur d'emploi passe un test d'embauche, et que l'employeur fasse allusion à certaines contraintes physiques. Ceux dont le carnet ne contient rien de compromettant ne seront-ils pas incités à le présenter spontanément ? Et ceux qui ne le feraient pas, ne risquent-ils pas d'être suspectés de vouloir cacher quelque chose ? La carte à puce mise en service bientôt présentera plus de garanties, puisqu'elle ne sera «lisible» que sur ordinateur, et accessible par un code confidentiel. Mais elle posera autant de problèmes qu'elle n'en résout (voir encadré).

On peut penser que d'autres mesures contribueraient à maîtriser les dépenses. Par exemple, en favorisant une meilleure répartition des médecins sur tout le territoire (comme c'est le cas pour les pharmaciens) et en régulant leur implantation. *« Plus il y a offre médicale, admet Jeanine Gérard, plus il y a demande. Dans notre région, il y a beaucoup de médecins, et les dépenses s'accroissent vite. »* Lutter sérieusement contre le chômage permettrait d'importantes rentrées de cotisations qui réduiraient le déficit de la Sécurité sociale, et limiterait les consultations dues au mal-être (les Français détiennent le record mondial de consommation de calmants). Enfin, il existe des solutions alternatives au carnet de santé (voir encadré), plus respectueuses des libertés individuelles et plus efficaces en terme de prévention. La prévention ? Ce n'est hélas pas un grand souci pour la Sécu...

B.C.

Il existait déjà un vrai carnet de prévention

Le ministère de la santé n'a rien inventé avec son carnet du même nom : des mutuelles n'ont pas attendu pour proposer à leurs adhérents des carnets de prévention. Les Mutuelles de Provence (dont dépend celle de Gardanne) ont ainsi élaboré en 1988 un carnet de santé et de prévention qu'il est intéressant de redécouvrir. Rien ne peut y être inscrit sans l'accord du patient, et seuls les médecins traitants y ont accès. La comparaison avec le carnet gouvernemental s'arrête là. Dans le carnet mutualiste, les informations liées à la prévention sont privilégiées : Antécédents familiaux, conditions de travail, habitat et vie quotidienne, vaccination, diététique et hygiène de vie, facteurs de risque cardiovasculaire... Les dépistages sont aussi indiqués : sein, utérus, prostate, colon, poumons... De nombreux conseils sont donnés : quand passer des examens, que faire en cas d'accident domestique, comment bien vivre sa retraite, comment se préserver du sida... Enfin, le patient est considéré comme un interlocuteur actif : il y apporte lui-même des renseignements, et personne ne l'oblige à le présenter. Mais la gestion de ce type de carnet coûte cher aux mutuelles, et aujourd'hui sa diffusion est rendue problématique par la mise en place du carnet gouvernemental qui lui est gratuit (celui des Mutuelles coutait 10 F à l'assuré qui souhaitait se le procurer). *« C'était un travail de militant qui prenait beaucoup de temps, explique Catherine Roncin. »* Dommage, le gouvernement aurait pu s'en inspirer.

(photo ci-dessus)
La rénovation des façades de la vieille ville : une des missions de la SEMAG.

Le stockage en décharge : toute la journée de nombreux camions viennent déverser les ordures ménagères.

Photos : E. Petit

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE CARNET, vous n'êtes sûrement pas le seul. De nombreux assurés sociaux sont dans votre cas. Des carnets ne sont pas arrivés à destination, soit parce que les adresses n'étaient pas à jour (personnes décédées ou ayant déménagé), soit parce que, trompé par un emballage de plastique bleu, l'assuré social a pris son carnet pour de la publicité et l'a mis aussitôt à la poubelle. Pour vous le procurer, adressez-vous à votre centre de Sécurité sociale. A Gardanne, c'est au 175, avenue Pont-de-Péton, Tél. 04 42 58 34 87.

MAITRISER LES DEPENSES DE SANTE, c'est l'objectif plus ou moins avoué avec la diffusion de ce carnet. En fait d'économies, ce document d'une cinquantaine de pages format de poche a déjà coûté 160 millions de francs, une broutille à côté de la version carte à puce lancée d'ici à 1999 (voir encadré). Le coût de ce dernier projet est estimé par la CNAM à 4 milliards de francs, sans compter l'informatisation des professionnels de santé, qui reviendrait au minimum à 10 milliards. Ce qui fait cher la puce.

SI LA PRESENTATION DU CARNET EST OBLIGATOIRE, *« sa non-présentation n'entraîne aucune sanction, »* comme l'a déclaré Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé. Allons donc. A la Sécurité sociale, Jeanine Gérard le reconnaît : *« Pour l'instant, il n'y a pas d'obligation, mais plus tard, il est évident que si le carnet ne sera pas présenté, il n'y aura pas de remboursement. »* C'est clair. D'autant que lorsque la carte à puce remplacera à la fois le carnet de santé et la carte d'assuré social, il n'y aura plus moyen d'y couper.

Les ateliers de la Ruche

Une passerelle pour la réinsertion

Installé depuis la fin de l'été sur la zone commerciale de Bompertuis, l'atelier protégé «La Ruche» est une entreprise de réinsertion professionnelle pour les handicapés physiques ou mentaux.

Des collégiens autour d'un reportage sur "La Maison" : questionner, comprendre, prévenir.

Photos : E. Petit

« *CE N'EST PAS UNE CRÉATION D'ENTREPRISE PUISQUE LES ATELIERS EXISTENT DÉJÀ DEPUIS 1990. Nous étions sur Aix, mais l'importante évolution du nombre de salariés nous a obligé à déménager* » explique Valérie Graziani, gérante de l'entreprise depuis 1992. « *Cela n'a pas été une mince affaire, puisque dans les villes avoisinantes, personne n'acceptait de nous aider, alors qu'à Gardanne les élus ont été à l'écoute de notre projet et en collaboration avec la SEMAG, ils nous ont aidé à trouver 20 % du financement de la construction.* »

Aujourd'hui, les salariés sont au nombre de 29 : 18 travailleurs handicapés et 11 composant les commerciaux et l'équipe d'encadrement. Spécialisés dans la fabrication de papeterie courante, l'atelier travaille à 70 % avec les entreprises et les organismes publics (EDF, France Telecom, différentes mairies).

Pour Valérie, « *la rentabilité de l'atelier est moindre que celle d'une entreprise mais le but des ateliers protégés n'est pas de faire des bénéfices. Il est de donner la possibilité de travailler aux handicapés mentaux légers ou physiques qui recherchent un emploi depuis plusieurs années ou à des gens en longue maladie qui ne peuvent pas fournir un travail assidu et régulier.* » Le quota d'embauche des travailleurs handicapés n'est pas limité. Il se développe en fonction de la production. «*Les entreprises qui nous font confiance ne sont pas motivés par nos prix puisque l'on ne peut défier la concurrence, mais c'est bien le côté social de la situation et le sérieux dans le travail qui les poussent à nous contacter*» souligne Valérie. C'est une façon de contribuer à la création d'emplois et de donner une indépendance à cette catégorie de travailleurs.

Sylvia Hernandez

Questions à ... Danielle Sabonnadière*

Combien de personnes encadrent les activités ?

Elles sont huit. Nous réalisons ici aussi bien des travaux d'impressions sur enveloppes et papiers à en-tête, que le conditionnement de produits pharmaceutiques, de la couture ou encore de l'électricité et de la petite mécanique. C'est un travail irrégulier et nous perdons beaucoup de marchés en faveur d'autres structures.

Quelles sont les relations de l'éducateur avec les travailleurs?

Dans un premier temps, c'est avec le client que je dois m'entretenir, puisqu'il va définir ce qu'il attend de nous. Puis, je vais transmettre la mission et je contrôlerai le bon déroulement.

Mon rôle est avant tout de mettre à l'aise tout le monde et de comprendre les personnes qui sont sous ma responsabilité. Il faut être psychologue et s'adapter selon les situations.

** éducatrice et responsable du service sous-traitance*

L'ATELIER CARRARA FÊTE SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE. Installé à Gardanne depuis 1947, le tailleur Gilbert Carrara est passé de son petit atelier au boulevard Charles-de-Gaulle, à un magasin plus spacieux sur le cours de la république. C'est en 1979 que Daniel son fils assisté par son épouse, prend la relève. La confection des costumes sur mesure n'est pas une tâche simple. Sans vocation ni passion, le tailleur ne peut réussir. Malgré le travail sur des machines à coudre très perfectionnées, le métier de tailleur reste artisanal. Les ciseaux, la craie et le fer à repasser sont les ustensiles habituels de Daniel et le conseil aux clients pour le choix du modèle et des tissus reste la clé du savoir faire.

LE CAPITAINE GÉRARD PATIMO, ex-chef de corps du centre de secours de Gardanne a obtenu sa mutation pour l'École Supérieure Nationale des Officiers des sapeurs-pompiers à Nainville les Roches en Essonne, où il occupe une importante fonction dans le pool d'encadrement. Dans quelques mois, il sera promu au titre de commandant. C'est le lieutenant Fourty qui a aujourd'hui la responsabilité de la caserne gardannaise. Déjà depuis deux ans dans les murs, il occupait le poste d'officier en second auprès de Gérard Patimo. 45 ans, marié, deux enfants, il a une riche expérience du métier qui l'a conduit dans de nombreuses villes avant Gardanne. Bienvenue au nouveau chef de corps !

LE GARAGE ISNARDON, concessionnaire Renault, inaugurait récemment ses nouveaux locaux en présence de nombreuses personnalités, dont le maire Roger Meï. Ce fut l'occasion de rappeler que le garage a été le premier atelier de mécanique créé en 1922 sur la commune. Depuis, 3 générations se sont succédées : en 1955, le fils Emile reprend le flambeau, suivi de son fils Michel qui arrive en même temps que la nomination du garage en concession en 1976. L'agrandissement et la réfection des locaux actuels ont permis la création d'un service «Renault minute» (service de travaux rapides sans rendez-vous) et l'emploi de 3 nouveaux salariés.

Volley féminin

Un fort esprit d'équipe

Parti d'une section mixte dans les années 80 au sein du CLES, le volley a longtemps été boudé par les filles. Mais aujourd'hui la section affiche deux formations féminines et plus de vingt adhérentes.

IL FAUT ÊTRE SIX POUR FORMER UNE ÉQUIPE DE VOLLEY-BALL. Cela n'a pas toujours été le cas à la section du CLES Gardanne, tout au moins chez les filles. Aujourd'hui, le problème est résolu. En cumulant celles qui pratiquent en loisirs et celles inscrites en championnat FSGT, il y a de quoi faire deux équipes avec un lot de remplaçantes. Les filles de "mamie" -c'est ainsi que l'on surnomme Mireille Colombani, 36 ans, entraîneur et joueuse à la fois- se retrouvent pour les entraînements tous les lundis soir de 20 heures à 22 heures au gymnase Léo-Lagrange. *« Il y a en plus un deuxième entraînement pour l'équipe participant au championnat FSGT. Les matches se jouent le vendredi soir, précise Mireille. Le lundi nous disposons de trois terrains pour la section, garçons compris. C'est un peu juste, mais nous faisons avec. L'échauffement est effectué ensemble, puis chaque section attaque son entraînement spécifique.* » Chacun son terrain, pas de mélange puisque le filet des filles à une hauteur légèrement inférieure à celui des garçons : 2m24 au lieu de 2m44. Question de détente nous dira-t-on. Mais mise à part cette différence, les règles sont identiques, bien que le jeu soit plus rapide et moins esthétique chez les garçons. *« Les filles, en général, vont prendre le temps de faire les passes et vont jouer plus technique. Le volley-ball masculin est plus physique, on n'a parfois pas le temps de comprendre et le point est déjà marqué explique Mireille.* » Au moment où nous écrivons ces lignes, elles entament les matches retour à la première place du championnat après avoir disposé de "l'équipe à battre", celle de la Sécurité Sociale. Pour Mireille, *« c'est la motivation et l'entente parfaite au sein de l'équipe qui nous permettent de réussir. »*

S.H.

Deux autres clubs disposent à Gardanne d'une section randonnée : le CLES et la Gymnastique Volontaire.

Photos : E. Petit

Au lycée

Le volley féminin en UNSS (sport scolaire), se porte plutôt bien. Le Lycée M.M. Fourcade a deux équipes de cadettes qui lorsqu'elles ne jouent pas en championnat de district, se retrouvent tous les mercredis après midi au gymnase Léo-Lagrange. Leurs trois heures d'entraînement par semaine s'ajoutent aux 8 à 10 séances prévues dans l'année en cours obligatoires d'EPS. Au total, elles sont 15 filles entraînées par madame Lechêne et monsieur Le Philippe, Professeurs d'EPS au lycée. En milieu de championnat actuellement, l'équipe 1 est classée parmi les 3 meilleures. Le lycée de Valabre dispose lui aussi d'une équipe dans ce championnat.

RÉSULTATS

Football

En Coupe de Provence Gardanne bat Fos (DHR) 2 à1. En PHB, le 12 janvier l'ASG a battu La Ciotat 1 à 0. Biver en DHR, jouait le 19 un match en retard contre Mouans Sartoux : 0 à 0. En Coupe de Provence, la formation biveroise s'est inclinée contre Le Smuc 3 à 0.

Gymnastique

En GRS, en Division Fédérale 3, l'équipe de l'Olympic Gym Gardanne (M. Riberi, A. Barghamian, C. Peffredo et E. Calvez) termine 5ème.

Judo

Lors des championnat de Provence, le junior Aram Achotian de l'Athlétic judo Avenir se qualifiait pour les inter-régions : dernière passerelle avant les finales du championnat de France .
François Le Moulec adhérent au JC Gardanne a obtenu brillamment sa ceinture noire lors des passages de grade à la salle Vallier.

Marathon

La section course sur route de l'USPG a participé au marathon de Figeac. Avec des performances s'avoisinant des 3 heures, c'est Jean-Michel Arnal qui a réalisé le meilleur temps : 2h50 en terminant 29ème du classement général. suivent J.P Gatullo (3h10), T. Martinez (3h23), H. Faget (3h26), P. Rosso (3h33), A. Bourrely (3h39), R. Curet (3h42).

ANNONCES

Course pédestre

Le samedi 8 février se déroulera la première course de la saison comptant pour le super challenge FSGT, elle reste ouverte à tous, licenciés ou pas. La Boucle gardannaise pour sa 18ème édition sera comme chaque année, un moment sportif trés suivi par les nombreux adeptes de la course à pied. Organisée par l'Entente CLES-USPG, il est prévu deux circuits pour contenter tout le monde : l'officiel est de 12,7 km, l'autre de 7 km ouvert aux catégories cadets et au dessus. Le départ des courses sera donné devant la mairie de Gardanne, cours de la République : 15 h pour les 7 km, 15 h 15 pour les 13 km. Les dossards seront remis au gymnase Léo-Lagrange à partir de 13 heures le jour même. Les droits d'inscriptions sont fixés à 40 francs.Les inscriptions pourront se prendre localement au Clés : du 3 au 7 février 97 de 18h à 20h au 04 42 5148 08.

Football

En DHR, le Biver Sport reçoit Manosque le 2 février et jouera à Bonneveine le 16 février 1997.
L'ASG, en PHB, jouera à Gignac le 2 février et reçevra St Loup le 16 février.

Rugby

En championnat de ligue, le RC Gardanne reçoit Vaison le 2 février et St-Quentin le 9 février 1997.

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **caméra Super U** (300 F) + four élec. (600 F) + vélo appart. (300 F) + plaque fonte (300 F) + chenets chemin. (100 F). galerie voit.(200 F). Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **évier 2 bacs** (50 F) + évier grès blanc 2 bacs (100F) + sommier métal. 1 pl. (100 F) + chambre mod. 2 pl. TBE. (2500 F). Tél. 04 42 65 83 13 rép.
☛ Vds **machine à coudre** industr. Mod. Koswort 210 surjeteuse (1500F) à déb. Tél. 04 42 58 22 04
☛ Vds **couple de perruches** ttes couleurs (100 F) Tél. 04 42 58 89 52
☛ Vds **banc musculation** neuf + barre + haltères (800 F) Tél. 04 42 72 79 23
☛ Vds **barbecue gaz** sur roues + table trav. Neuf. (1200 F) Tél. 04 42 65 88 81
☛ Cherche **chaton.** Tél. 04 42 58 21 66
☛ Vds **évier grès** marron clair 120 cm (350 F) + 8 m2 carrel. 10 X 10 marron claire (400 F) + 37 m2 carrel. tomette 15 X 15 (1850 F) Tél. 04 42 24 16 03 soir
☛ Vds **vélo appart.** neuf + rameur et compteur élect. (500 F) Tél. 04 42 51 12 77 ap. 18h
☛ Vds **lave-vaiss. 12 couv.** (1500 F) + cuisinière mixte four élect. (700 F) Tél. 04 42 51 26 05
☛ Assoc. **cherche ordinateur,** imprim + photocopieur A4. (don) Tél. 04 42 58 18 88 HB
☛ Vds **bar d'angle** avec 2 tabourets cuir anciens et donne salon Louis XV. Tél. 04 42 51 26 36 soir
☛ Vds **2 vélos demi-course homme** état neuf 700F les deux Tél. 04 42 58 00 18
☛ Vds **veste cuir** 3/4 (900 F) + doudoune (300 F) + TV +antenne (400F). Tél. 04 42 58 25 70
☛ Vds **éléments de cuis.** (haut et bas,meuble frigo) + plaque cuiss. (2500 F à déb.)
Tél. 04 42 65 99 47
☛ Vds **canapé fixe 2 pl.** + commode pin + matelas 2 pl. Tél. 04 42 58 28 17
☛ Vds **cage oiseaux** + pneu + lave-linge + four élect. + bocaux + grill fonte Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **veste vison** t. 42/44 prix à déb.
Tél. 04 42 58 12 88
☛ Rech. **legos,** bas prix Tél. 04 42 51 47 29
☛ Vds **salle à manger** avec table chêne.
Tél. 04 42 51 21 48 le soir
☛ Vds **éléments cuis.** H et B en chêne. 5,20 m TBE. Prix intér. Tél. 04 42 53 24 51
☛ Vds **combi ski femme** T. 40 (300 F) + combi enfant (4 ans) (50 F) + après ski P. 24/25 (20 F) Tél. 04 42 51 13 45 soir
☛ Vds **super Nintendo** 4 jeux (400 F)
Tél. 04 42 58 14 96
☛ Vds **convecteurs** (14) neufs et occas. de 250 F. à 500 F. + plaque hallogène à 1500 F.
Tél. 04 42 51 34 55 HR
☛ Vds **cuisinière bois/charbon.** TBE + foyer rechange (1000 F) Tél. 04 42 51 31 37 HR
☛ Vds **synthétiseur Bontempi** val. 13000 F. cédé 3000 F Neuf. Tél. 04 42 58 94 07
☛ Vds **machine à coudre** industrielle BE.
Tél. 04 42 58 22 04
☛ Part. achète **portail + portillon** BE 3 m X 1,50m Tél. 04 42 51 06 91 (18h-20h)
☛ Vds **chiots Husky** roux. Tél. 04 91 31 79 72 soir
☛ Vds méthode **prépar. concours IUFM.**
Tél. 04 42 65 82 11
☛ Vds **lit valise BB.** tbe + rehausseur enf. dos. voit. + lavabo blanc. + bidet mural neuf.
Tél. 04 42 65 83 13
☛ Vds **2 hauts parleurs** voiture Pionner. (300 F.) neufs. Tél. 04 42 58 18 88 HB
☛ Vds **lit bb années 50** en bois BE (150 F)
Tél. 04 42 58 02 65 soir
☛ Vds **encyclopédies + Orgue élect.**
Tél. 04 42 58 40 47 ap. 16 h

LOGEMENT

☛ Vds sur **1500 m2 terrain maison** campagne à Gardanne 90 m2, 3 ch. 2 garages. Tél. 04 42 58 42 60
☛ Part. cherch. **villa T4 ou T5.** (600 000 F) ou terrain viabilisé (220 000F)Tél. 04 42 65 82 49
☛ Vds **T2 dans maison** village à Peyruis (9 U.) Tél. 04 42 58 38 94
☛ Famille américaine cherc. **location villa T5** Gardanne ou env. Tél. 04 42 65 88 95
☛ Vds **bail ts comm.** local 20 m2 centre Gardanne. petit loyer. Tél. 04 42 58 43 25
☛ Vds **maison de village** à Gardanne, ensoleillée. 3 chbres, wc+ sdb. s. à manger avec cheminée et cuisine aménagée + cave voûtée. Tél. 04 42 58 18
☛ Loue **maison de campagne** + garage,jardin et parking. (4000 F) Tél. 04 42 58 42 60
☛ Vds **villa T3** à Rousset + garage (75 U)
Tél. 04 42 58 02 89
☛ Vds **villa T3/4** sur 2 plans à Septemes, cuis. équip. Garage. Cheminée (77 U.)
Tél. 04 42 58 45 57
☛ Recherche **garage à Gardanne.**
Tél. 04 42 58 38 09 soir
☛ Achète **hangar** 1 ou 2 voitures
Tél. 04 42 58 90 71
☛ Vds **T2 50m2** + local comm. (9 U.+ 2000 F/mois sur 2 ans) Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **maison camp. 88 m2** sur 2 ét. + jardin. + loue garage 40 m2 Tél. 04 42 58 42 60
☛ Vend ou échange **terrain 5600 m2** agricole,eau, élect. négocie ttes prop.
Tél. 04 42 58 48 08
☛ Vds **local comm. à Peyruis** + 1 appart. 50 m2 (9 U. + 2000 F/mois pdt 2 ans)Tél. 04 42 58 38 94
☛ Part. **échange terrain Gardanne** 1000 m2 COS 0,20 contre appart. T3 ou T4. négocie ttes prop.
Tél. 04 42 51 19 65
☛ Part. achète **villa Gardanne** T4+garage. (75 U. maxi) Tél. 04 22 70 69 dom. 04 42 93 94 75
☛ Vds **studio + CM** à Risoul ctre station.
Tél. 04 42 51 44 95

OFFRES DE SERVICE

☛ J. fille ferait **ménage ou garderait** enfants à Gardanne. Tél. 04 42 51 54 13 HR
☛ Jeune fille **chanterait ds groupe** rock - hard rock. Tél. 04 42 51 40 10 (rép.)
☛ Etudiant donne **crs maths, phys. chimie** (60 F/h) Tél. 04 42 58 25 70
☛ Couple **cherc. gardiennage** Trés sér. réf. exigées. Tél. 04 42 60 83 63
☛ Couple sérieux agréé 5 ans expér. **garderait pers. âgée** 24h/24. Tél. 04 42 51 04 00
☛ Dame qualifiée **garderait enfants** de 0 à 6 ans à son dom. motorisée. Tél. 04 42 51 21 14
☛ Jeune dame expér. véh. **garde pers. âgées** la nuit (20 h à 8 h) Tél. 04 42 51 47 29
☛ J. fille **cherche ménage** (45 F/h)
Tél. 04 42 58 14 96
☛ J. dame **offre cours de soutien** scol. + divers contre cours de chant et solfège
Tél. 04 42 65 82 11
☛ Dame avec maitrise anglais **donne crs** à ts niv. (6ème à Term.) Tél. 04 42 69 75 77 HR
☛ Dame **garde pour réveillon** St Sylvestre enf. avec repas, jeux cotillons, 2 films, animations 300 F/enf. + déjeuner offert Tél. 04 42 58 94 07
☛ Donne **crs de soutien scol.** jusqu'à term. (Français, philo) Tél. 04 42 58 98 72
☛ Dame sér. rech. **ménage.** Tél. 04 42 51 10 04
☛ Dame **garde enf.** sortie école + vac.
Tél. 04 42 51 01 93
☛ Dame **garde enfant** dans Gardanne.
Tél. 04 42 51 34 05
☛ Prof. diplomé conservatoire **donne crs solfège,** harmonie jazz et rock arrangements sur ordinateur. Tél. 04 42 58 98 72

VEHICULES

☛ Cherche **2 Chevaux ou 4 L** camionette. BE Bas prix. Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **Corrado Volkswagen 16 S**. Mod.93 9 cv. (65000 F) sous gar. Tél. 04 42 51 02 51
☛ Vds **remorque** 300 kg (500 F) Tél. 04 42 51 19 65
☛ Vds **Mazda 232** BE. Prix à déb. Tél. 04 42 51 29 35 ou 34
☛ Vds **2 pneus cloutés** 145 X 14 + 2 cloutés 185 X 14 Michelin + 2 simples avec jantes Tél. 04 42 51 22 16
☛ Vds **pneus neige Jetta** + 2 crochets attelage Tél. 04 42 58 00 18
☛ Vds **Austin mini 05** - 1987 - 71000 km BE (7000F). Tél. 04 42 58 90 71
☛ Vds **pot pour 309 GTI** + calandre + phares et GTI 1800 An 82 35000 km (18000 F à déb.) Tél. 04 42 51 49 94
☛ Vds **vélo course** adulte neuf (1000 F)
Tél. 04 42 51 11 49
☛ Vds **Nissan Sunny** 1,4 LX. An 92. 50000 km (35000 F). Tél. 04 42 22 67 58
☛ Vds **R 5** (roulante) pour pièces (1000 F)
Tél. 04 42 558 14 96
☛ Vds **4 pneus neige** + jantes(R19, ZX, 306) (900F) Tél. 04 42 69 91 63
☛ Vds **R5** pour pièces détachées.
Tél. 04 42 58 43 35
☛ Vds **vélo dame** marque Lapierre (300F)
Tél. 04 42 58 29 79
☛ Vds **vélo course** TBE. (900 F.)
Tél. 04 42 58 49 14
☛ Vds 1 **pneu caravane** Michelin 400 X 8. chbre. TBE. Tél. 04 42 22 26 43 HR
☛ Vds **Fiat 500.** 59000 km. TBE (16000 F.)
Tél. 04 42 65 83 13
☛ Vds **205 GTI** 1900. An 90. 77000 km.
Tél. 04 42 65 96 37

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 GARDANNE

Mots Croisés n°59

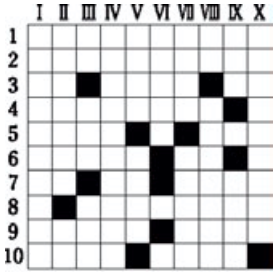

HORIZONTALEMENT

- 1. Baliverne, sornette. - 2. Consternés. - 3. Au bout du silo. Garniture de cheminée. Morceau d'ocarina. - 4. De la ville dans un film de Ch. Chaplin. - 5. Retranchas. Absent dans la main de l'oisif. - 6. Sonne. Lettres pour papa. - 7. Tête de train. Grand bonheur. Plus qu'il ne faudrait. - 8. Ruminant sauvage d'Afrique. - 9. Gentille autrefois. Commune sur le Gardon. - 10. Un de Troie. Hardis.

VERTICALEMENT

- I. Nécessite un second tour de scrutin. - II. Tendre à. Pronom. - III. Donne le ton. Les chats de cette île n'ont pas de queue. N'a rien appris. - IV. Elle apporte une aide secourable. - V. Stoppé dans sa croissance. Ville d'Italie. - VI. Fautes de langage. - VII. Bout de bois. Jeu de cartes. - VIII. Dans le Midi. Salade. - IX. De Oro, ancien protectorat espagnol du Sahara. Permettent de placer le boulin. - X. On peut les faire à la milanaise.

Solutions du N°58

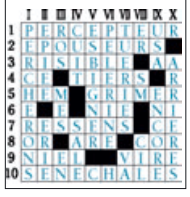

Menus Restaurants Scolaires

Vendredi 31 janvier
Bouillon pot au feu + pâtes/beignets poisson haricots verts persillés/lait gélifié varié

Lundi 3 février
Sardines beurre citron/hachis parmentier/fromages ou yaourts/fruits variés

Mardi 4 février
Potage de légumes/rôti porc aux herbes ou rôti de dinde/choux fleur polonaise/fromage ou yaourt/compote pêche + madeleine

Mercredi 5 février
Assiette charcuterie/quenelles sauce aurore/salsifis persillés/fromage ou yaourt/fruits variés

Jeudi 6 février
Salade verte mimolette/cassoulet ou cassoulet volaille/purée/jambon (maternelles)/glace

Vendredi 7 février
Velouté de cresson/filet de colin meunière/choux romanesco persillés/Edam,bonbel,yaourt, banane

Lundi 10 février
Rosaces d'agrumes et kiwis/Sauté d'agneau/printanière légumes/fromages/flamby caramel

Mardi 11 février
Bouillon volaille vermicelles râpé/cordon bleu/gratin courge/fruits variés

Mercredi 12 février
Salade endives noix bleu/steack haché grillé/pommes pins/glace

Jeudi 13 février
Panaché de fenouil betteraves crues/croquettes de viande/pâtes en sauce râpé/yaourts aux fruits

énergies n°68
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, SYLVIA HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

Un numéro vert pour parler de la drogue

ON NE DIRA JAMAIS ASSEZ L'IMPORTANCE DE CES NUMÉROS VERTS ET DU SOUTIEN, de l'écoute ou de l'information qui y sont donnés par des professionnels de façon confidentielle, anonyme et gratuite Créé en 1990 à l'initiative du gouvernement, Drogues Info Service répond à toutes vos questions, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, au 0 800 23 13 13. On peut y apporter un témoignage, poser des questions sur les traitements de substitution, se renseigner sur la nocivité de certains produits, sur les textes de lois, être orienté vers d'autres structures locales... Depuis cinq ans, un pôle méditerranéen a été ouvert afin de proposer un meilleur service de proximité. Ce service est ouvert tous les jours de 12h30 à 19h30, au même numéro. Le reste de la journée et la nuit, les appels sont traités au niveau national. Pour donner une idée de la demande à laquelle répond Drogues Info Services, 580 000 appels ont été recensés sur toute la France en 1995, dont 75 000 dans le Sud-Est. 26 % des appelants étaient eux-mêmes des usagers de drogues, 31 % étaient des proches (parents ou amis), 6 % des professionnels (médecins, travailleurs sociaux) et 37 % des personnes non directement concernées par des problèmes de drogue.

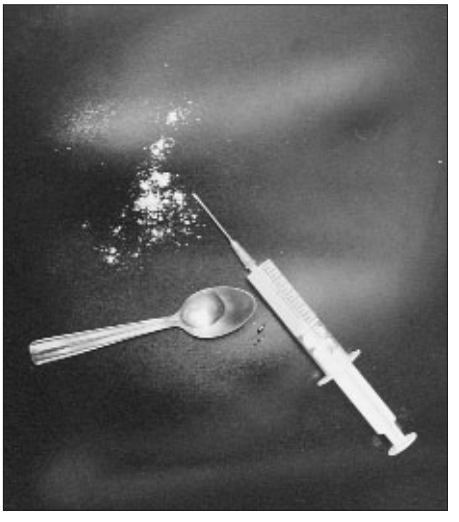

Un numéro pour les pharmacies de garde

Désormais, n'appelez plus les pompiers pour obtenir la pharmacie de garde. La mairie et le centre de secours principal viennent de mettre en place un numéro à transfert d'appel qui vous permet désormais de joindre directement une pharmacie de garde la nuit, le dimanche et les jours fériés. Il s'agit du 04 42 58 43 93. Ce numéro figurera systématiquement dans la rubrique téléphones utiles ci-dessous.

Etat civil

NAISSANCES

RUSSO Lucas. LIARDET Marie Lou. GEIB Margaux. DAITO Perly. BARBIER Gaëlle. MACERAUDI Anna. ORLANDO Jason. RODRIGUES-RICARDO Marie. BELNOUE Aurélien.

DÉCÈS

PIETRZAK Bruno. PARDO Jacoba. BAGNOL veuve NICOLAI Albine. HAMPARTZOUMIAN Jean-Marc. ZAMORA épouse ORTIZ Elisabeth. CALVO Jean-Claude. ODDOU Maurice. GAUTIER épouse PERON Raymonde. EMANUEL épouse COMETTO Jeannine.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98
Taxis (Biver)	✆ voiture 04 91 97 46 56
Gare SNCF	✆ 04 42 58 30 34
Interbus	✆ 04 42 58 34 29
ANPE	✆ 04 42 65 42 40
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66
DISS (Assistantes sociales)	✆ 04 42 58 39 29 (surRdV)
Centre Médico-psychologique ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00
Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Urgence Pompiers	✆ le 18
Police municipale	✆ 04 42 51 23 60
Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
EDF-GDF	✆ 04 42 51 3232
Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 00 (Mairie)

■ ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal, jeudi à partir de 14h sur RdV.

■ ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).

■ ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV

■ ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.

■ ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière: lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.

■ ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.

■ ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. mardi de 14h à 17h et jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.

■ ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.

■ ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.

■ ***Jean-Alain Barrier,*** Adjoint à la vie associative, animation de quartier, vendredi après-midi sur RdV en mairie.

■ ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.

■ ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire sur RdV.

■ ***Jean-Paul Peltier,*** conseiller municipal délégué aux transports et aux finances, le samedi de 9h à 10h.

■ ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal délégué sécurité/circulation, lundi à 17h sur RdV en mairie.

■ ***René Birindelli,*** délégué à la promotion touristique de Gardanne, sur RdV.

■ ***Nathalie Nérini,*** chargée du suivi de la PAIO, sur RdV.

■ ***Martine Lombardo,*** chargée du suivi de la petite enfance, le vendredi de 9h à 11h en mairie.

Les toiles mystérieuses

POUR SA DIX-HUITIÈME ÉDITION, LE SALON DES PEINTRES GARDANNAIS met l'accent sur la création et l'art contemporain. Du 7 au 16 février, dans la grande salle de la Maison du Peuple transformée en galerie, vous pourrez découvrir une soixantaine d'œuvres de peintres amateurs gardannais. Certains sont inscrits à l'Ecole d'Arts plastiques, d'autres non, mais habitent ou travaillent à Gardanne. Pour Martine Viala, responsable de l'Ecole et membre du jury, c'est la condition pour ne pas refuser des tableaux. *« On exige seulement que ce soit des créations, pas des copies, et on limite le nombre d'œuvres à deux par personnes. »* Cette année, trois catégories seront récompensées : les "modernes", les "classiques" et les dessins, pastels et aquarelles. *« Les exposants qui viennent de l'Ecole sont au minimum en troisième année, ou en atelier libre. Ici, on essaie de développer la personnalité de chacun, on travaille sur les couleurs, les rythmes. Pour certains, cette approche contemporaine les met mal à l'aise. Mais on a de plus en plus de jeunes et d'actifs, grâce aux cours du soir en semaine. »* Avec le renfort de Blas (un plasticien qui vient d'exposer à la médiathèque), Martine Viala bouscule les habitudes, innove et redynamise l'école. Le résultat est là : 125 inscrits, des locaux qui explosent sous l'affluence, et des projets à foison. Comme les classes-peinture, en direction des élèves de primaire ou de collège. *« Les enfants osent beaucoup plus facilement. Ils n'ont rien à désapprendre, c'est vraiment intéressant de travailler avec eux. »*

B.C.

Chaque mois, Edouard Petit jette des ponts entre les différentes formes de musique.

Photo : E. Petit

Sélection CD

Par le fer et par le feu
Diego Rubichi

Issu d'une famille de gitans forgerons (manieurs de fer et de feu) de la ville andalouse de Jerez de la Frontera, Diego Rubichi est l'une des grandes voix du flamenco contemporain. Accompagné à la guitare par Antonio Jero, il vous offre dans cet album un voyage dans les différents styles du flamenco, des *Tientos* aux *Bulerias festeras* en passant par les *Martinete*, les *Fandangos* et les *Solea*. Accompagné d'un livret très complet retraçant les origines du flamenco et traduisant les textes des chansons, ce disque vous fera découvrir les ramifications de ces chants de forge qui sont beaucoup plus que de la musique à danser. *«Zarza y yo m'enreo / Tu ere' la rosa fragante / Del jardin de mi deseo»* (Je suis ronce et je m'accroche / Tu es la rose embaumée / Du jardin de mon désir). Disponible à la Médiathèque

Le mois du flamenco

le 3 février

Soirée Carmen Amaya

C'est un hommage particulier du cinéma au flamenco qui sera donné le lundi 3 février à 20h30 au 3 Casino. Deux courts-métrages datant de 1941, Danzas Gitanas (de Jack Kent) et Embrujo del sandalgo (de Juan Angel) ouvriront la soirée. Puis sera projeté un long métrage, Los Tarantos, de Francesco Rourra Bele avec la plus grande danseuse et actrice gitane, Carmen Amaya.
Réservations à l'OMC.

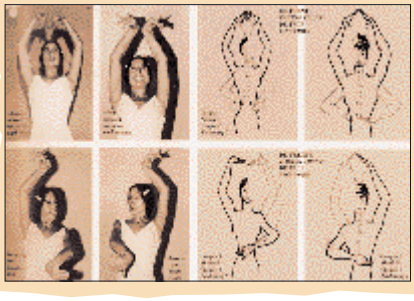

le 7 février

La femme dans la musique espagnole

Vierge, mère ou putain, l'image de la femme dans la musique espagnole n'a jamais fait dans la nuance. Benito Pelegrin en parlera avec vous lors d'une causerie à la médiathèque, le vendredi 7 février à 17h (à la Médiathèque). Brigitte Peyre, soprano, Muriel Sommeria, mezzo-soprano, et Philippe Azoulay, guitariste, illustreront en musique et en chanson les propos de l'universitaire.

le 7 février

Récital de cante jondo

Le cante jondo, c'est le chant profond de l'Espagne, celui dont les racines se perdent dans l'histoire du pays. Le cantaor (chanteur) Mateo del Carmen vous en fera une démonstration. A la Médiathèque, le vendredi 7 février à 20h30.

le 8 février

Ibériades

La petite compagnie lyrique présente un panorama de la musique espagnole depuis le 15ème siècle jusqu'à nos jours, du baroque au flamenco en passant par les séguedilles et les zarzuelas. Deux chanteuses, un guitariste (voir ci-dessus) et un compositeur électro-acousticien vous feront voyager dans l'univers sonore ibérique. Le samedi 8 février à 21h au 3 Casino. Réservations à l'OMC.

du 4 février au 1er mars

Photos de Michel Dieuzaide

Au bout de cinq ans de travail, Michel Dieuzaide présente une expositions de photos des plus célèbres danseurs, chanteurs et guitaristes contemporains. Avec une obsession : capter l'essence du geste, de l'expression.
Dans le hall de la Médiathèque.